

coulera naturellement des principes purs, de saines doctrines sur l'art musical enseigné avec tant desoin dans cette Institution. Que les bonnes Sœurs persévèrent dans cette voie ; que les élèves sachent bien qu'elles ne veulent en faire que d'excellents sujets. Que les parents, eux aussi, soient bien persuadés qu'en confiant leurs enfants à de si dignes et parfaites maîtresses, les efforts de celles-ci ne tendent exactement qu'à former des talents d'élite,—c'est-à-dire des lectrices et des exécutantes qui puissent un jour répandre dans la société *le goût du beau et du vrai*.

Agréez, M. le Rédacteur, etc.

GUSTAVE SMITH,

Organiste de la Cathédrale.

Ottawa, le 9 Janvier 1878.

